

Reçu par le représentant
de l'Etat le 12 FEV. 2021



Pour le Maire
Conseiller Municipal

Débat d'Orientations Budgétaires

Romain
DACHVILLE

I. ELEMENTS DE CONTEXTE

La Covid existe. Elle tue.

En 2020, 630 Drancéennes et Drancéens ont perdu la vie contre 509 en 2019. Deux membres de notre assemblée font partie des victimes, nous ne les oublions pas.

Toute l'année, rompant avec l'inactivité forcée du premier confinement, les agents des services, totalement ou partiellement fermés, se sont mobilisés pour faire fonctionner les services publics indispensables, distribuer les masques pour les enfants des écoles primaires puis pour la population toute entière. La fabrication de visières à partir d'imprimantes 3D et leur distribution aux fonctionnaires et aux commerçants « en première ligne » a permis d'occuper utilement une partie de nos agents et de montrer sur le terrain notre solidarité avec ceux qui chaque jour ont assuré le ravitaillement de la population.

Les crises brutales, malgré leurs cortèges de deuils et de souffrances ont cette vertu de faire table rase des idées préconçues et des stéréotypes. C'est ainsi que de nouveaux rapports sont nés avec les acteurs économiques de proximité : jamais la coopération entre l'association des commerçants du marché de Drancy et la Ville n'a été aussi prégnante. Quand il a fallu organiser l'accès, faire respecter les gestes barrières, modifier les étals des commerces de la halle, le bon sens, l'expérience et la volonté des uns et des autres se sont exprimés dans l'unique but de servir les Drancéens.

La réactivation de l'association des commerçants de Drancy est également un effet heureux de la crise du covid 19. Prenant conscience de leur capacité à générer une dynamique commune, les commerçants de Drancy ont sollicité la Ville afin de bénéficier de subventions permettant de financer une première opération de bons d'achats au printemps et une seconde

Vu pour être annexé à la
délibération du 12 FEV. 2021



Pour le Maire
Conseiller Municipal

Romain
DACHVILLE

à la période des fêtes de fin d'année doublée d'une opération de cagnottage largement ouverte aux commerces de la Ville de tous secteurs d'activité ou presque.

Là encore, la collaboration qui s'est instaurée aura sans doute des effets positifs qui porteront leurs fruits au-delà de la fin de la pandémie.

L'an dernier, à l'occasion du débat d'orientations budgétaires nous nous inquiétions de connaître les effets du confinement sur les finances publiques de l'Etat.

A l'époque, on évoquait des chiffres de l'ordre de 126 milliards qui nous paraissaient abyssaux. Aujourd'hui, on sait que la dette de la France était à la fin de l'an dernier de 119,8 % du PIB contre 100 % en septembre 2019. On parle donc de 563 milliards d'euros. Pour donner une idée de ce que représente ce chiffre, c'est la collecte de l'impôt sur le revenu pendant 6,5 années !

A l'occasion du précédent débat d'orientations budgétaires, la démonstration de la solidité financière de la Ville avait été apportée : résultat global de clôture de 4 830 000 euros, autofinancement en progression de 6,6 %, capacité de désendettement de 8,1 an.

2020 a été marquée sur le plan des finances communales par :

- des dépenses, ô combien imprévues, liées au covid : acquisition de dizaine de milliers de masques, de centaines de litres de gel hydro alcoolique, location d'appareils de désinfection par UVC, achat d'imprimantes 3D, fabrication d'hygiaphones, etc... ont été massives.
- des pertes de recettes : entrées à la piscine, centres de loisirs, activités culturelles et surtout l'exonération des loyers commerciaux sont incontestables.

Pourtant, le résultat global de clôture de l'exercice 2020 sera supérieur de 500 000 euros à celui de 2019, l'autofinancement supérieur à 16,1 millions, en recul de 0,5 millions d'euros seulement, et la capacité de désendettement égale à 7,8 années, c'est-à-dire inférieure à celle de 2019 (8,1 années).

Comment une telle performance peut-elle être possible ? D'un point de vue strictement comptable, ce résultat est dû au fait qu'en 2020, il n'a pas été besoin d'emprunter : l'encours de la dette a ainsi été ramené de 135,5 millions à 125,9 (- 7,1 %). Le programme d'investissements a été réalisé à plus de 25 000 000 d'euros, ce qui compte tenu des circonstances est également une performance tout à fait remarquable. La cession des réserves foncières préjudant aux grandes opérations de restructuration urbaine (ANRU, 4 routes, Stade Nautique) a permis le financement des investissements à un niveau exceptionnel.

II. LES PRIORITES DU BUDGET 2021

Bien évidemment, la lutte contre la pandémie restera la priorité absolue de l'année qui vient de commencer. Malgré ses atermoiements nous avons toujours accompagné la politique de l'Etat, en ne voulant pas ajouter à la confusion qui décrédibilise la parole publique.

En tous cas, jusqu'à ce qu'enfin le Gouvernement, ou l'Elysée, se décide à confier aux Maires le soin de vacciner la population la plus fragile. Il apparaît à présent que l'alimentation en doses vaccinales n'est pas à la hauteur des capacités que les Villes peuvent mobiliser. Espérons que dans les mois à venir l'approvisionnement s'améliorera, nous serons alors en capacité de vacciner 200 à 300 personnes par jour.

En attendant, il nous appartient, dans la mesure de nos responsabilités de gérer les services publics qui ont l'autorisation de fonctionner, dans le respect le plus strict des gestes barrières. Bien évidemment, la gestion de nos écoles fait l'objet de la plus grande attention.

On se souvient que dès la rentrée scolaire, nous avons doté de tablettes numériques chaque enfant présent à l'école primaire, concrétisant en quelques semaines une promesse de campagne que d'aucuns nous avaient mis au défi de réaliser en 5 ans. Depuis cette date, nous avons multiplié les séances de formation et d'initiation des élèves les plus en difficulté à l'égard des nouvelles technologies. Ainsi, si, par malheur, un nouveau confinement incluant les écoles était décrété, les cours à distance pourraient être organisés dans les meilleures conditions par des enseignants formés et des élèves équipés.

Les tables des cantines scolaires et les pupitres des élèves ont également été intégralement changés pendant les grandes vacances afin de permettre la distanciation physique tant en classe que pendant le repas. L'encadrement des élèves, nécessairement renforcé pendant la pause méridienne est à la charge intégrale de la Ville.

En 2021, aucune inauguration d'un groupe scolaire supplémentaire n'est prévue même si des études seront lancées pour la création d'un nouveau groupe en centre-ville. Par contre, de nombreux travaux d'amélioration auront lieu. Le plus spectaculaire sera la réfection des menuiseries, la réhabilitation des façades et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite du groupe scolaire Picasso Curie. L'école Fromond sera également rendue accessible aux personnes handicapées et partiellement le groupe scolaire Jaurès.

Seconde priorité, rendre aux familles Drancéennes du pouvoir d'achat.

En 2019 et 2020, les taux de fiscalité ont été baissés deux fois de 0,5 %. Cette année, la taxe d'habitation déjà supprimée pour 80 % des foyers diminuera pour les 20 % restants.

La Municipalité a donc décidé de recentrer son effort de redistribution du pouvoir d'achat sur les tarifs des cantines scolaires. On sait que, malgré l'opposition des élus socialo-communistes de l'époque, la cantine des élèves de primaire est gratuite depuis janvier 2007. Cette mesure ne peut être étendue aux élèves de maternelle, d'abord à cause de son coût mais surtout parce que dans de nombreuses écoles les cantines ne pourraient accueillir tous les élèves supplémentaires qu'une telle réforme générerait. C'est la raison pour laquelle les tarifs de la cantine seront diminués, en moyenne de 25 %. S'agissant d'une moyenne, le taux indiqué ne pourra pas être vérifié individuellement mais globalement. La Ville renoncera à 25 % de cette recette de l'ordre d'1 000 000 d'euros en 2019 et améliorera ainsi le côté social de sa tarification.

Le développement économique prendra un tour spectaculaire avec le déplacement provisoire du marché des 4 routes pour permettre son intégration définitive dans un ensemble immobilier couplé à un Monoprix dont la surface de vente sera doublée.

Ce nouveau moteur commercial de notre Ville sera opérationnel dans 3 ans et revitalisera l'avenue Barbusse axe majeur du développement commercial de notre Ville.

L'opération de rénovation urbaine du quartier Gaston Roulaud entrera en 2021 dans une phase de plus en plus active. Depuis près de 6 mois, les relogements des locataires du bâtiment D ont débuté et devraient s'achever en fin d'année pour permettre la démolition du bâtiment en 2022.

Parallèlement, le Conseil Municipal sera saisi de promesses de vente de terrains au profit de l'OPH destinés à la reconstruction des logements destinés à être détruits sur le quartier. Dans

la logique de la promotion et du développement de la mixité du logement, de petites unités de logement social seront créés dans les quartiers qui en sont totalement ou partiellement dépourvus.

Enfin, conformément à nos engagements de campagne, un nouveau square public sera aménagé entre la Cité Paul Vaillant Couturier et l'avenue éponyme. Après l'aménagement du square Mandela, ce nouvel espace vert public viendra réparer en partie l'erreur urbanistique des années 1990 qui a surdensifié de manière excessive le Centre-Ville de Drancy. Le square Ribot sera, lui aussi, intégralement réhabilité et ouvert au public. Deux autres espaces verts, dans les quartiers des Oiseaux et du Village Parisien sont à l'étude. L'année 2021 sera donc une année d'efforts exceptionnels pour le développement des squares de proximité avec près de 2,5 millions de budgets engagés.

Notons également que la Police Municipale intégrera ses nouveaux locaux cette année ainsi que la Maison des Parents dans l'ex école Deschamps. Enfin, les travaux d'aménagement de la maison de l'Environnement débuteront en fin d'année.

III. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Après une diminution de 0,3 % des dépenses réelles de fonctionnement en 2020, il est proposé d'inscrire des crédits en hausse de 0,9 %. Compte tenu des épisodes de confinement, déconfinement et couvre-feu, il serait imprudent de fixer un niveau de dépenses qui n'inclurait pas les crédits nécessaires à un redémarrage à taux plein de l'activité municipale dès printemps, même si cette hypothèse paraît extrêmement peu probable. Inversement, ne pas prévoir les crédits permettant l'acquisition de nouvelles dotations de masques, de gel hydro alcoolique et de lingettes désinfectantes jusqu'à la fin de l'année serait tout aussi inconséquent.

Ainsi le budget de fonctionnement 2021 prévoira aussi bien un redémarrage rapide et complet de l'activité municipale que la prolongation des dépenses permettant à la population de résister à la crise sanitaire jusqu'à la fin de l'année.

Les frais de personnel qui stagnent depuis 3 ans ne devraient pas connaître d'évolution en 2021, les départs non remplacés permettant le financement des créations de poste.

Le coût des intérêts de la dette sera en 2021 le plus faible depuis 2010 mais son poids dans le budget (2,86 %) sera encore plus faible qu'à cette époque. Une dette trop faible n'est pas un bon critère de gestion car cet indicateur signifie que les contribuables d'aujourd'hui paient pour les investissements qui bénéficieront à plusieurs générations. La dette devra donc de nouveau progresser dans les années qui viennent.

Enfin, la subvention au Centre Communal d'Action Sociale sera augmentée de 300 000 € pour pallier les effets les plus graves sur les populations en difficulté du fait de la crise du covid 19 ou de ses effets indirects.

Une diminution de 4 % du fonds de compensation des charges transférées à l'EPT sera enregistrée.

IV. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Corollaire de la suppression de la taxe d'habitation, la taxe foncière autrefois perçue par le département sera intégrée dans le budget communal. Le taux communal de la taxe sera donc l'addition du taux communal voté en 2020, 25 %, avec celui voté par le département l'an dernier, soit 16,29 %, pour un total de 41,29 %.

Nonobstant la baisse de 0,5 % en 2019 et de nouveau 0,5 % en 2020, la dernière augmentation des taux communaux date de 2009.

Décidément, ce n'est pas sur la fiscalité des ménages que pèse le budget 2021 !

Du fait de la progression des bases taxables, le produit de la fiscalité est attendu en hausse de 0,6 %.

Pour soulager les familles le budget 2021 intégrera une diminution des ressources communales (25 % du compte 70 de la sous fonction 251 correspondant aux recettes de cantine en maternelle) qui représentait 1 056 472 € en 2019. On observera que la diminution de la recette, 250 000 € correspond à une baisse de 0,5 % de la fiscalité. Notre effort de redistribution des recettes sur la population se poursuit donc à une même intensité, sous une autre forme.

Les produits des services ont régressé de 1,6 millions d'euros en 2020, essentiellement du fait des services périscolaires durement impactés par la fermeture des établissements scolaires lors du premier confinement. Les revenus des immeubles sont également en recul de 14 % compte tenu des quasi exonérations accordées au secteur économique. A l'inverse les droits de mutation et les subventions perçues sont restées au niveau très élevé atteint en 2019.

Globalement, les recettes de fonctionnement devraient augmenter de 1,2 %, essentiellement du fait des dotations et participations.

V. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

La Ville n'a pas emprunté en 2020 du fait de l'inscription en section d'investissement des recettes provenant des promesses de vente. Outre, les restes à réaliser 2019, l'opération de

l'Ilot du marché et une partie de l'opération liée à la piscine, le terrain situé rue Gaston Landry ont concouru à hauteur d'environ 18,74 millions d'euros, au résultat d'investissement.

On notera que la FCTVA était en progression de 16 % en 2020.

Par prudence, il a été ramené à 4,10 millions d'euros soit le chiffre de 2019.

Le niveau d'emprunt prévu en 2021 est équivalent au montant du remboursement en capital de la dette. Le stock de celle-ci ne devrait donc pas augmenter en 2021. Il pourrait même diminuer si de nouvelles cessions d'actifs étaient réalisées et que la renégociation de la dette le permettait.

VI. NIVEAU D'ÉPARGNE

Comme en 2020, l'autofinancement budgétaire restera très élevé à près de 18 millions d'euros.

En n'empruntant pas en 2020, le besoin de financement pour couvrir le capital de la dette a décru de 2,1 %, ce qui augmente mécaniquement le niveau d'épargne net.

L'autofinancement net qui permet de financer des dépenses d'investissement dépassera légèrement 8,5 millions d'euros en 2021 ce qui constitue un nouveau record pour Drancy.

VII. NIVEAU D'ENDETTEMENT ET CAPACITE DE DESENETTEMENT

Le stock de la dette au 1^{er} janvier 2021 s'établit à 125 907 932 euros (-7,11 %), (cf annexes).

Du fait de l'intégration de 13,7 millions d'euros de dettes de l'ex CAAB dans le stock de dettes de la Ville, les services municipaux avaient tablé en 2019 sur une dégradation du ratio de désendettement qui aurait dû monter, mutatis mutandis à 8,6 années. Rappelons, à cette occasion, que la capacité de désendettement est le ratio résultant du stock de dette divisé par l'autofinancement brut. Il représente le temps nécessaire pour que l'autofinancement résorbe totalement le stock de la dette. Il s'exprime en années.

Si le programme d'emprunts était réalisé à 100 %, le ratio prévisionnel d'autofinancement s'établirait à environ 9 ans. Compte tenu des cessions en projet, ce ratio devrait se situer au

maximum à 8,5 années, nonobstant la renégociation des emprunts qui sera lancée dans les prochaines semaines.

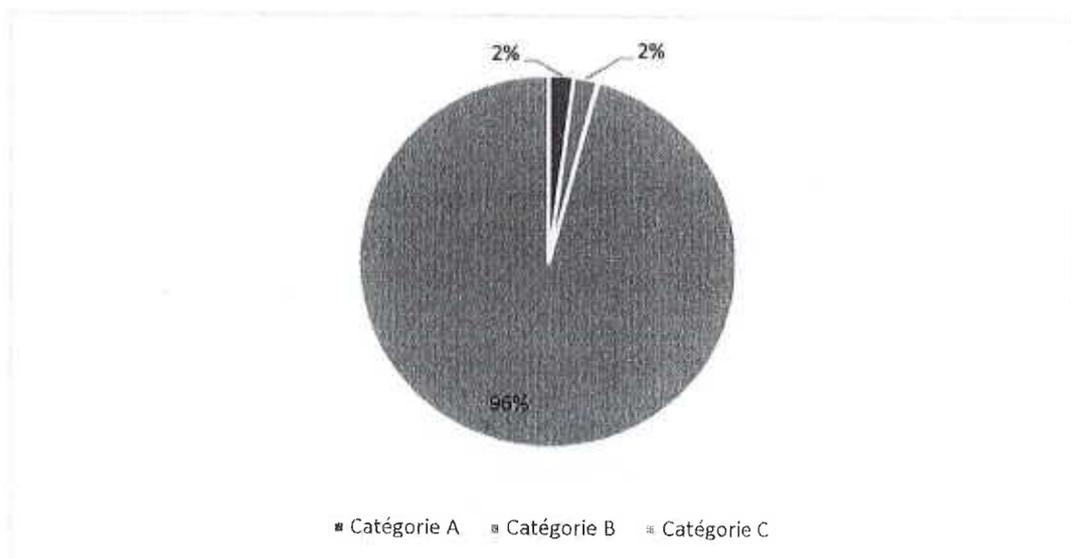
VIII AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Le stock d'autorisation de programmes (AP) en cours de réalisation s'élève à 120,97M€ et concerne 25 programmes (cf annexe AP/CP). 8 nouvelles AP millésimées 2021 sont prévues pour un montant de 34,29M€. 64,63M€ de crédits de paiement (CP) ont déjà été réalisés au 1^{er} janvier 2021 sur les AP en cours. Au total, 18,09M€ de CP sont prévus au budget 2021 et 72,55M€ de CP seront à inscrire sur les budgets suivants hors nouveaux programmes à voter à partir de 2022.

INFORMATIONS OBLIGATOIRES

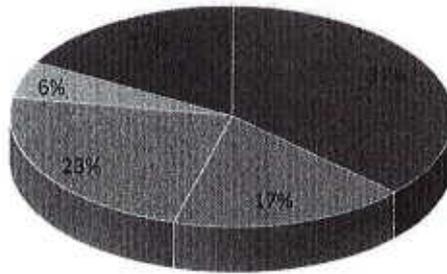
Agents en situation de handicap

Catégorie A	2
Catégorie B	2
Catégorie C	92
TOTAL	96



Décompte des jours d'absence - Répartition par type d'absence

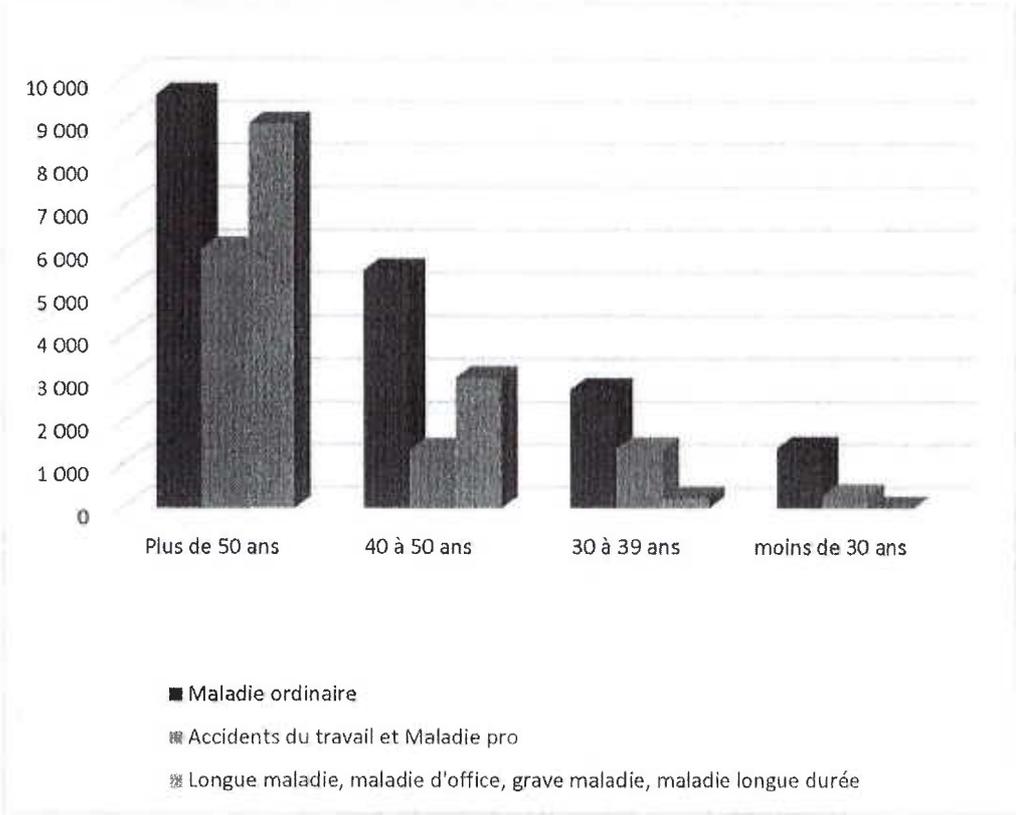
Maladie ordinaire	19 301
Accidents de travail et maladie professionnelles	9 073
Longue maladie, Disponibilité d'office, grave maladie, maladie longue durée	12 220
Maternité, paternité, adoption accueil de l'enfant	2 805
Autorisation spéciale d'absence ou formation particulière, hors motif syndicale ou de représentation	9 000
TOTAL	52 399



- Maladie ordinaire
- Accidents de travail et maladie professionnelles
- Longue maladie, Disponibilité d'office, grave maladie, maladie longue durée
- Maternité, paternité, adoption accueil de l'enfant

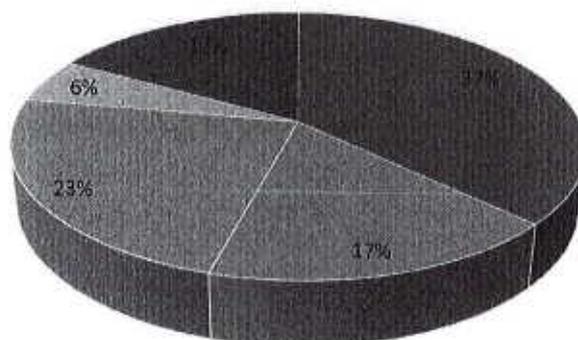
Répartition des jours d'absence par tranche d'âge et motifs d'absence (hors maternité, paternité, adoption, accueil de l'enfant, autorisations spéciales d'absence)

	Maladie ordinaire	Accidents du travail et Maladie professionnelle	Longue maladie, maladie d'office, grave maladie, maladie longue durée
Plus de 50 ans	9 628	6 039	8 955
40 à 50 ans	5 528	1 358	3 033
30 à 39 ans	2 757	1 386	232
moins de 30 ans	1 388	290	0
TOTAL	19 301	9 073	12 220



Nombre de jours d'absence par agent ayant été absent ou non selon le type d'absence

Effectif concerné	169	7 Agents
Toutes absences	30,8	jours moyen par agent
	8	
Maladie ordinaire	11,3	jours moyen par agent
	7	
Accident du travail et maladies professionnelles	5,35	jours moyen par agent
Longue maladie, disponibilité d'office, grave maladie, maladie longue durée	7,20	jours moyen par agent
Maternité, paternité, adoption, accueil de l'enfant	1,65	jours moyen par agent
Autorisations spéciales d'absence ou formation particulière (hors motif syndical ou de représentation)	5,30	jours moyen par agent



- Maladie ordinaire
- Accident du travail et maladies professionnelles
- Longue maladie, disponibilité d'office, grave maladie, maladie longue durée
- Maternité, paternité, adoption, accueil de l'enfant
- Autorisations spéciales d'absence ou formation particulière (hors motif syndical ou de représentation)

Jours de formation effectués au 31/12/20

	Nb jours 2020	Nb jours 2019
Nombre total de jours de formation (tous agents)	1955	2817
Catégorie A	49	149
Catégorie B	186	314
Catégorie C	1721	2353

Types de formation suivies

	Nb jours 2020	Nb jours 2019
Préparations aux concours et examens d'accès à la FPT	90	304.67
Formation prévue par les statuts particuliers	679	890
Formation des agents de la Police Municipale	90	98.5
Formation de perfectionnement	1096,5	1523.83

Organismes formateurs

	Nb jours 2020	Nb jours 2019
CNFPT	1261	1385
Collectivité	485,5	844
Autres organismes (dont CFA apprentis)	1609	2061.5

Dépenses de formation 2020

	2020	2019
Total des sommes investies au titre de la formation (y compris les frais de déplacement et apprentis)	177 919.26	196 594.38

Validation des acquis et de l'expérience (VAE)

2020	2019
-------------	-------------

Dossiers de VAE déposés en 2020	0	4
Dossiers ayant débouché sur une VAE dans l'année	2	1

Synthèse parité femmes – hommes

Répartition statutaire par sexe

	FEMMES (%)	HOMMES (%)
TITULAIRES	57,45%	42,55%
NON-TITULAIRES	66,67%	33,33%

Pyramide des âges 2020

		Femmes	Hommes
50 ans et plus	Titulaires	313	189
	Non titulaires	103	103
40 à 49 ans	Titulaires	157	126
	Non titulaires	89	34
30 à 39 ans	Titulaires	92	92
	Non titulaires	92	47
moins de 30 ans	Titulaires	25	33
	Non titulaires	166	100
TOTAL		1037	659

Durée effective hebdomadaire de travail : 35 heures

Nombre d'agents ayant un CET au 31/12/2020 selon le sexe et la catégorie hiérarchique

	Hommes	Femmes
Catégorie A	37	31
Catégorie B	45	41
Catégorie C	242	427
Total	324	499

Nombre de jours accumulés sur les CET au 31/12/2020 selon le sexe et la catégorie hiérarchique

	Hommes	Femmes
Catégorie A	725,5	416
Catégorie B	780,5	511
Catégorie C	4 094,5	4 180
Total	5 600,5	5 107

Répartition par sexe des agents titulaires et stagiaires ayant bénéficié d'un avancement de grade (AG) durant l'année 2020

	Femmes			Hommes		
	Total	Nb AG	%	Total	Nb AG	%
Catégorie A	37	2	5,41 %	31	2	6,45 %
Catégorie B	54	2	3,70 %	53	3	5,66 %
Catégorie C	517	65	12,57 %	343	36	10,50 %
Ensemble	608	69	11,35 %	427	41	9,60 %

Les dépenses de personnel

- Le montant 2020 réalisé des dépenses de personnel a été de 57 139 404 €
- Traitement indiciaire : 28 342 238 €
- Montants des NBI : 323 651 €. 424 agents en bénéficient.
- Montant des SFT (supplément familial de traitement) versés : 345 780 €

Le Régime indemnitaire

La Collectivité a mis en place le RIFSEEP pour certains cadres d'emploi en 2017. Les grades non éligibles conservaient leur régime indemnitaire basé sur l'IAT, l'IEMP....

En 2020, une délibération a été prise pour assoir le régime indemnitaire de certains cadres d'emploi sur la réglementation du RIFSEEP.

Le régime indemnitaire est organisé en trois parts :

- RI PART 1 : lié au cadre d'emploi et au groupe de fonctions de chaque agent
- RI PART 2 : lié aux suggestions particulières attachées au fonction de l'agent
- RI PART 3 : lié à l'évaluation annuelle dite CREP (Compte Rendu d'Evaluation Professionnelle)

Le montant versé en 2020 est de :

- Pour le RI PART 1 et RI PART 2 = 4 288 627 €
- Pour le RI PART 3 = 858 447 €

Heures supplémentaires

- Montant : 701 640 €
- Nombre d'heures supplémentaires : 30 057

Par rapport aux estimations de consommations en heures supplémentaires qui était d'un montant de 889 382 €, il y a eu une économie de 187 742 €.

Prime exceptionnelle

La prime COVID pour un montant de 313 826 €. 474 agents en ont bénéficié.

Il y avait 23 agents logés au 1^{er} janvier 2020 (gardiens d'écoles, stades, stade nautique, Mairie, C.T.M.)

Evolution prévisionnelle des effectifs

En 2020, il y a eu 34 départs à la retraite.

Le nombre d'agents rémunérés au 31/12/2020 était de 1697, répartis comme suit :

	Nbre
Titulaires	988
Stagiaires	34
Contractuels Article 38 (personne handicapée)	1
Contractuels en CDI	36
Contractuels sur poste vacant	204
Contractuels remplaçant	36
Contractuels – Collaborateur de Cabinet	3
Contractuels temporaires ou saisonniers	353
Contrats aidés	20
Apprentis	21
Service civique	1

En matière de temps partiel, il y a eu 3 nouvelles demandes et 6 demandes de reprise à temps plein.

Il y a eu 13 demandes de mise en disponibilités pour convenances personnelles, 31 renouvellements et 5 reprises de fonctions.

Il y a eu 13 démissions et 41 fins de contrat (du fait de l'agent ou de l'administration).

Compte tenu de la situation sanitaire en 2020, les recrutements prévus qui n'ont pas pu être réalisés sont réinscrits sur le budget 2021.

Prévisions 2021 en matière de recrutements :

Il est prévu de remplacer des départs dans les services suivants :

- C.M.S. (1 secrétaire médicale, 1 agent d'accueil)
- Conservatoire (2 enseignants)
- Halte jeux (1 auxiliaire de puériculture)

- Stade Nautique (2 éducateurs des APS)
- Centre Technique Municipal (Responsable administratif)
- Energie Développement Durable (Responsable de service)
- Crèche Municipale (Directrice)
- Site de Pamfou (le gardien)
- Remplacement de personnels administratifs à la Direction Financière, la Direction des Ressources Humaines, au service des Sports.

Il est également prévu de créer les postes suivants :

- 8 postes au service Entretien Restauration ATSEM pour renforcer les équipes mobiles
- Poursuivre le recrutement des agents de Police Municipale
- Une unité à la Communication composée d'un vidéaste, d'un photographe, d'un apprenti vidéaste
- 1 poste pour la gestion de l'habitat indigne
- 1 poste de régulateur déchets sur les marchés aux comestibles
- 1 urbaniste à l'A.N.R.U.
- 4 postes de cantonniers
- 1 instructeur permis de louer
- 1 responsable au service Développement Economique
- 1 chef d'atelier au service Roulage

Autres charges en matière de personnel :

- Elections Départementales et Régionales : 194 642 €
- Revalorisation du SMIC qui impacte la rémunération d'une partie des agents publics et les personnels apprentis et en contrat aidé : 31 457 €
- Augmentation des cotisations « Accident du travail » et « Transport » : 76 509 €
- Mise en œuvre du PPCR (Parcours Professionnel Carrière et Rémunération) dans sa 3^{ème} phase : 333 608 €

ANNEXES :

- **Autorisations de programme**
- **Profil d'extinction de la dette**
- **Synthèse de la dette**
- **Structure de la dette**

ANNEXE DM2 2020 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

	Montant des AP				Montant des CP			
	Pour mémoire AP votés y compris ajustement	Révision de l'exercice 2021	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2021)	Crédits de paiement antérieurs cumulés au 1/1/2021 (1)	Credits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2021 (2)	Restes à financer de l'exercice 2022	Restes à financer (exercices au-delà de 2022)	
Millésime et intitulé de l'AP								
2006 Aménagement passerelle voie SCNF	1 794 000,00		1 794 000,00	75 473,46	0,00	1 718 526,54		
2007 ANRU - Conduite d'opérations	4 938 566,60		4 938 566,60	4 900 566,60	38 000,00	0,00		
2007 ANRU - Programme de voirie quartier Séraud	5 155 976,02	-2 345,29	5 153 630,73	5 003 630,73	150 000,00	0,00		
2007 ANRU - Programme de voirie quartier J.Auffret	9 675 394,60	27 488,27	9 702 882,87	9 490 882,87	212 000,00	0,00		
2009 ANRU - Programme de voirie quartier Cité du Nord	7 166 406,77	-2 000,00	7 164 406,77	7 152 406,77	12 000,00	0,00		
2014 Construction du groupe scolaire Jules Ferry	19 503 883,59	85 809,16	19 589 692,75	18 903 692,75	686 000,00	0,00		
2017 Extension de classes de l'école mater. Jean Macé-CLOTURE	3 638 117,03	-59,62	3 638 057,41	3 638 057,41				
2018 Extension et renouvellement de la vidéosurveillance	1 896 000,00	24 000,00	1 920 000,00	1 391 711,56	482 000,00	46 288,44		
2018 Extension élémentaire-école Simone de Beauvoir	8 276 360,85	25 194,93	8 301 555,78	8 170 055,78	131 500,00	0,00		
2018 Acquisition des locaux de la police municipale	2 067 949,47		2 067 949,47	1 651 749,47	416 200,00	0,00		
2019 Aménagement des locaux de la police municipale	1 700 000,00		1 700 000,00	59 854,80	1 640 000,00	145,20		
2019 Réhabilitation de l'école élémentaire Picasso/Cruie	2 500 000,00		2 500 000,00	52 902,00	600 000,00	1 847 098,00		
2019 Aménagement du square Nelson Mandela	1 864 000,00		1 864 000,00	644 528,60	1 218 000,00	1 471,40		
2019 Aménagement des voiries du quartier du Baillet	8 160 000,00		8 160 000,00		238 000,00	6 060 000,00	1 862 000,00	
2019 Nouveau programme pluriannuel de voirie	11 000 000,00		11 000 000,00	2 711 293,05	2 051 000,00	1 500 000,00	4 737 706,95	
2019 Achat d'un car électrique-CLOTURE	471 000,00	-816,00	470 184,00	470 184,00				
2020 Acquisition des locaux du gymnase Le Rolland	2 660 000,00		2 660 000,00		800 000,00	1 860 000,00		
2020 Aménagement du gymnase Le Rolland	1 300 000,00	752 000,00	2 052 000,00	7 103,12	143 000,00	1 500 000,00	401 896,88	
2020 Acquisition des locaux de la Plateforme Réussite	1 400 000,00		1 400 000,00		1 000 000,00	400 000,00		
2020 Aménagement du marché provisoire	1 000 000,00		1 000 000,00		800 000,00	200 000,00		
2020 Achat d'un car électrique	450 000,00		450 000,00		450 000,00	0,00		
2020 Réalisation d'un parking sous le stade nautique	6 400 000,00	600 000,00	7 000 000,00	45 409,80	1 500 000,00	5 000 000,00	454 590,20	
2020 Création d'une ferme pédagogique	1 500 000,00		1 500 000,00	69 000,12	150 000,00	1 280 999,88		
2020 Aménagement du square PVC	950 000,00	1 000,00	951 000,00	191 037,60	759 000,00	962,40		
2020 Acquisition des commerces/équipements-îlot du Marché	14 000 000,00		14 000 000,00		3 574 000,00	4 169 000,00	6 257 000,00	
TOTAL AP en cours	119 467 654,93	1 510 271,45	120 977 926,38	64 629 540,49	17 050 700,00	25 584 491,86	13 713 194,03	
2021 Création de pistes cyclables	3 000 000,00		3 000 000,00		361 000,00	500 000,00	2 139 000,00	
2021 Acquisition d'un véhicule PL pour le service EV	224 000,00		224 000,00		0,00	224 000,00		
2021 Aménagement des locaux de la Plateforme Réussite	650 000,00		650 000,00		30 000,00	500 000,00	120 000,00	
2021 Extension MJC D. André en centre social	2 500 000,00		2 500 000,00		100 000,00	1 000 000,00	1 400 000,00	
2021 Extension de l'école maternelle F. Bloch	4 320 000,00		4 320 000,00		200 000,00	1 000 000,00	3 120 000,00	
2021 Extension de l'école maternelle Jorssen	1 500 000,00		1 500 000,00		100 000,00	1 400 000,00		
2021 Extension du groupe scolaire Timbaud Dewerepe	3 100 000,00		3 100 000,00		100 000,00	1 000 000,00	2 000 000,00	
2021 Construction du groupe scolaire du Baillet	19 000 000,00		19 000 000,00		150 000,00	3 000 000,00	15 850 000,00	
TOTAL AP nouvelles	34 294 000,00	0,00	34 294 000,00	0,00	1 041 000,00	8 624 000,00	24 629 000,00	
TOTAL GENERAL	153 761 654,93	1 510 271,45	155 271 926,38	64 629 540,49	18 091 700,00	34 208 491,86	38 342 194,03	

TABLEAU LONG TERME 2021

Montants en Euro

ANNEE	TAUX MOYEN	MARGE MOYENNE	ENCOURS	ANNUITE RA INCLUS	AMORT. HORS RA	REMB. ANTICIPE	INTERET	FRAIS	ICNE	INTERETS COURUS
2021	2,23	0,11	125 907 932,39	12 167 414,17	9 393 740,54	0,00	2 773 673,63	0,00	996 498,36	2 665 809,29
2022	2,23	0,09	114 148 807,32	11 474 434,07	8 957 017,72	0,00	2 517 417,14	0,00	908 246,32	2 427 165,10
2023	2,21	0,09	105 191 789,60	11 026 318,87	8 730 619,83	0,00	2 295 699,04	0,00	826 506,03	2 213 958,75
2024	2,19	0,10	96 461 169,77	10 899 198,91	8 811 370,57	0,00	2 087 828,34	0,00	739 104,38	2 000 426,69
2025	2,17	0,10	87 649 799,20	10 764 233,42	8 896 109,33	0,00	1 868 124,09	0,00	651 383,16	1 780 402,87
2026	2,14	0,11	78 753 689,87	10 633 953,53	8 985 033,22	0,00	1 648 920,31	0,00	561 424,22	1 558 961,37
2027	2,09	0,11	69 768 656,65	14 954 216,44	13 528 349,38	0,00	1 425 867,06	0,00	435 258,48	1 299 701,32
2028	2,08	0,08	56 240 307,27	9 643 059,84	8 502 091,84	0,00	1 140 968,00	0,00	357 822,83	1 063 532,35
2029	2,02	0,08	47 738 215,43	8 435 991,56	7 492 247,18	0,00	943 744,38	0,00	281 041,01	866 962,56
2030	1,92	0,09	40 245 968,25	7 721 805,40	6 971 832,03	0,00	750 173,37	0,00	216 479,60	685 611,96
2031	1,80	0,10	33 274 336,22	6 056 519,70	5 470 788,67	0,00	585 731,03	0,00	161 591,61	530 843,04
2032	1,68	0,11	27 803 547,55	5 212 740,76	4 759 019,27	0,00	453 721,49	0,00	115 745,04	407 874,92
2033	1,55	0,12	23 044 528,28	4 136 883,31	3 792 725,68	0,00	344 157,63	0,00	93 101,69	321 514,28
2034	1,52	0,12	19 251 802,60	3 915 657,53	3 637 383,18	0,00	278 294,35	0,00	71 006,76	256 199,42
2035	1,48	0,13	15 614 439,42	3 719 034,80	3 500 845,68	0,00	218 189,12	0,00	49 472,54	196 654,90
2036	1,43	0,15	12 113 593,74	3 409 984,44	3 246 655,77	0,00	163 328,67	0,00	28 688,46	142 544,59
2037	1,37	0,18	8 866 937,97	3 075 221,20	2 964 334,97	0,00	110 886,32	0,00	13 027,99	95 225,85
2038	1,35	0,23	5 902 803,00	1 787 484,90	1 716 076,20	0,00	71 408,70	0,00	9 037,80	67 418,51
2039	1,45	0,25	4 186 526,80	865 750,82	809 484,00	0,00	56 266,62	0,00	6 118,98	53 348,00
2040	1,49	0,26	3 377 042,80	450 576,03	402 042,80	0,00	48 533,23	0,00	3 574,75	45 989,00
2041	1,50	0,24	2 975 000,00	218 397,27	175 000,00	0,00	43 397,27	0,00	3 384,47	43 186,99
2042	1,50	0,24	2 800 000,00	215 786,91	175 000,00	0,00	40 786,91	0,00	3 154,19	40 576,63
2043	1,50	0,24	2 625 000,00	213 176,55	175 000,00	0,00	38 176,55	0,00	2 943,91	37 986,27
2044	1,50	0,24	2 450 000,00	210 566,18	175 000,00	0,00	35 566,18	0,00	2 733,63	35 355,90
2045	1,50	0,24	2 275 000,00	207 955,82	175 000,00	0,00	32 955,82	0,00	2 523,35	32 745,54
2046	1,50	0,24	2 100 000,00	205 345,46	175 000,00	0,00	30 345,46	0,00	2 313,07	30 135,18
2047	1,50	0,24	1 925 000,00	202 735,10	175 000,00	0,00	27 735,10	0,00	2 102,79	27 524,82
2048	1,50	0,24	1 750 000,00	200 124,74	175 000,00	0,00	25 124,74	0,00	1 892,51	24 914,46
2049	1,50	0,24	1 575 000,00	197 514,38	175 000,00	0,00	22 514,38	0,00	1 682,23	22 304,10
2050	1,50	0,24	1 400 000,00	194 904,01	175 000,00	0,00	19 904,01	0,00	1 471,95	19 693,73
2051	1,50	0,24	1 225 000,00	192 293,65	175 000,00	0,00	17 293,65	0,00	1 261,67	17 083,37
2052	1,50	0,23	1 050 000,00	189 683,29	175 000,00	0,00	14 683,29	0,00	1 051,40	14 473,02
2053	1,50	0,23	875 000,00	187 072,93	175 000,00	0,00	12 072,93	0,00	841,12	11 862,65
2054	1,50	0,22	700 000,00	184 462,56	175 000,00	0,00	9 462,56	0,00	630,84	9 252,28
2055	1,50	0,21	525 000,00	181 852,20	175 000,00	0,00	6 852,20	0,00	420,56	6 641,92
2056	1,50	0,19	350 000,00	179 241,84	175 000,00	0,00	4 241,84	0,00	210,28	4 031,56
2057	1,50	0,10	175 000,00	176 631,48	175 000,00	0,00	1 631,48	0,00	0,00	1 421,20
TOTAL				143 708 224,96	123 542 547,86	0,00	20 165 677,09	0,00		

Sélection : dette ville (Budget = '3101') et (Type de dette = dette propre) et (Type de fiche = réel) et non (N° fiche = 500) et non (N° fiche = 501) et non (N° fiche = 502) et non (N° fiche = 503)

SYNTHÈSE DE LA DETTE

Situation au 01/01/2021

Montants en Euro

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Encours	125 908
Nombre d'emprunts	30
Taux actuariel	2,42 %
Taux actuariel résiduel	2,24 %
Marge moyenne	0,68 %
Cure résiduelle	14 ans 10 mois
Duration résiduelle	07 ans 00 mois
Vie moyenne résiduelle	07 ans 05 mois

TYPE DE CONTRAT

	ENCOURS	NOMBRE DE CONTRATS
Classiques	74 461 711,32	59,14
M.A. options	40 536 139,82	39,34
Produits structurés	1 810 081,25	1,52
Emissions obligataires	0,00	0,00

PÉRIODICITÉ

	ENCOURS	NOMBRE DE CONTRATS
Mensuelle	0,00	0,00
Bimestrielle	0,00	0,00
Trimestrielle	74 016 067,74	58,79
Quadrimestrielle	0,00	0,00
Semestrielle	0,00	0,00
Non semestrielle	0,00	0,00
Annuelle	51 891 844,65	41,21

TYPE DE TAUX

	ENCOURS	NOMBRE DE CONTRATS
TAUX FIXE	89 115 116,75	70,76
EURIBOR3M	17 812 500,00	14,15
LIVRET A	16 557 238,80	13,15
TAGOR3M	2 423 076,34	1,92

FRANCHES DE TAUX

	ENCOURS	NOMBRE DE CONTRATS
8,00% < taux	0,00	0,00
7,00% < taux <= 8,00%	0,00	0,00
6,00% < taux <= 7,00%	0,00	0,00
5,00% < taux <= 6,00%	0,00	0,00
4,00% < taux <= 5,00%	34 683 145,98	27,55
taux <= 4,00%	91 224 786,41	72,45

PRETEUR

	ENCOURS	NOMBRE DE CONTRATS
Aides financières privées	107 704 088,88	85,54
Caisse des Dépôts et Consignations	16 557 238,80	13,15
Organismes bancaires divers	1 646 680,73	1,31

MATURITÉ DE LA DETTE

	ENCOURS	NOMBRE DE CONTRATS
Inférieure à 2 ans	2 750 410,22	2,19
de 2 à 5 ans	0,00	0,00
de 5 à 10 ans	26 680 368,60	21,16
de 10 à 15 ans	28 658 005,00	23,00
au-delà de 15 ans	67 819 118,57	53,62

TA POSSIBLE

	ENCOURS	NOMBRE DE CONTRATS
Non	118 632 392,93	94,22
A date d'échéance	0,00	0,00
A tout moment	7 275 539,46	5,78

PENALITÉ TA

	ENCOURS	NOMBRE DE CONTRATS	PENALITÉ	NC
Sans	7 275 539,46	5,78	0	0,00
3 Mois	0,00	0,00	0	0,00
6 Mois	0,00	0,00	0	0,00
9 Mois	0,00	0,00	0	0,00
x Jours	0,00	0,00	0	0,00
Forfaitaire	0,00	0,00	0	0,00
Actariels	0,00	0,00	0	0,00
Autres	0,00	0,00	0	0,00
Total	7 275 539,46	5,78	3	0,00

Sélection : dette ville (Budget = '3101') et (Type de dette = dette propre) et (Type de fiche = réel) et non (N° fiche = 500) et non (N° fiche = 501) et non (N° fiche = 502) et non (N° fiche = 503)
Calcul d'encours au 01/01/2021

La quantité d'emprunts dans chaque critère est considérée hors couverture.

L'état Synthèse de la dette réalisée à une date donnée est une photographie synthétique et complète de l'encours.
Il ne s'agit pas d'un état d'analyse rétrospective de vos données financières, les charges sont toujours calculées pour l'exercice à venir.

STRUCTURE DE LA DETTE 2021

Montants en Euro

CATEGORIE	Taux MOYEN	MARGE MOYENNE	ENCOURS	%	ANNUITE RA INCLUS	%	AMORTI HORS RA	%	REMB ANTICIPE	%	INTERET	%	ICONE	%	INTERETS COURUS	%	DUREE RES. MOYENNE
TYPE DE TAUX																	
Fixe	2,65	0,02	87 205 085,50	89,26	9 805 571,66	80,59	7 453 695,48	79,34	0,00	0,00	2 351 676,18	84,79	852 248,53	86,35	2 254 850,21	84,56	13 ans 04 mois
Indice	0,96	0,32	36 762 615,62	39,22	2 007 636,13	16,50	1 687 176,31	17,75	0,00	0,00	940 459,02	12,27	101 584,51	10,17	325 389,01	12,56	15 ans 10 mois
Structurés	4,20	0,00	1 810 061,25	1,52	354 236,35	2,91	227 868,73	2,90	0,00	0,00	81 327,63	2,93	34 615,25	3,47	79 550,67	2,63	06 ans 06 mois
TRANCHE DE TAUX																	
8,00% < taux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00 ans 00 mois
7,00% < taux <= 8,00%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00 ans 00 mois
6,00% < taux <= 7,00%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00 ans 00 mois
5,00% < taux <= 6,00%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00 ans 00 mois
4,00% < taux <= 5,00%	4,30	0,00	34 883 145,98	37,95	4 746 441,84	39,01	3 241 251,50	34,58	0,00	0,00	1 505 190,24	54,27	644 314,68	64,53	1 434 764,48	64,53	12 ans 01 mois
taux <= 4,00%	1,41	0,15	91 224 785,41	72,45	7 420 972,35	60,99	6 152 489,04	65,50	0,00	0,00	1 288 483,29	45,73	354 183,79	35,47	1 231 044,80	46,18	15 ans 11 mois
PENDDICITE																	
Mensuelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00 ans 00 mois
Bimestrielle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00 ans 00 mois
Trimestrielle	1,42	0,12	74 016 087,74	89,78	6 311 510,26	51,87	5 282 887,29	56,24	0,00	0,00	1 028 622,80	37,09	110 613,62	11,08	1 011 799,90	37,95	16 ans 00 mois
Quadrimestrielle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00 ans 00 mois
Semestrielle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00 ans 00 mois
Non-matérielle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00 ans 00 mois
Annuelle	3,22	0,09	51 891 844,65	41,21	5 855 903,86	48,19	4 110 853,15	43,76	0,00	0,00	1 745 050,73	62,91	887 884,74	88,92	1 654 009,39	62,05	13 ans 03 mois
PRELIEUR																	
Tout	2,21	0,11	225 907 922,29	100,00	12 167 414,17	100,00	9 593 740,54	100,00	0,00	0,00	2 773 673,63	100,00	858 498,34	100,00	2 665 809,29	100,00	14 ans 10 mois
Autres organismes privés	2,21	0,06	107 704 088,89	85,54	11 202 855,40	92,07	8 728 984,91	92,92	0,00	0,00	2 473 670,48	89,19	845 970,35	84,72	2 377 853,11	89,20	13 ans 09 mois
Caisse des Dépôts et Consignations	1,36	0,40	16 557 298,80	13,15	685 025,27	5,63	459 484,00	4,89	0,00	0,00	225 541,27	8,13	87 704,46	8,78	222 946,35	8,36	22 ans 08 mois
Organismes bancaires divers	4,51	0,00	1 646 604,73	1,31	279 533,50	2,30	205 271,63	2,19	0,00	0,00	74 261,87	2,68	64 823,55	6,40	65 029,83	2,44	06 ans 00 mois
DEVISE																	
EUR	2,21	0,11	125 907 922,29	100,00	12 167 414,17	100,00	9 593 740,54	100,00	0,00	0,00	2 773 673,63	100,00	858 498,36	100,00	2 665 809,29	100,00	14 ans 10 mois
FRF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00 ans 00 mois
DEM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00 ans 00 mois
CHF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00 ans 00 mois
TOTAL	2,21	0,11	125 907 922,29	100,00	12 167 414,17	100,00	9 593 740,54	100,00	0,00	0,00	2 773 673,63	100,00	858 498,36	100,00	2 665 809,29	100,00	14 ans 10 mois

Sélection : dette ville (Budget = 3101) et (Type de dette = dette propre) et (Type de fiche = réel) et non (N° fiche = 500) et non (N° fiche = 501) et non (N° fiche = 502) et non (N° fiche = 503)
Calcul dencours au 01/01/2021

